

# Réunion d'information

Réunion publique d'information sur les travaux préparatoires du prolongement du Tram T13 (phase 2 : Saint-Germain <> Achères) dans le quartier La Bruyère

**Mercredi 27 novembre 2024**

**De 20h à 21h30**

*(Prolongée jusqu'à 22h15 en raison d'un nombre important de questions et d'avis des participants)*

Préau de l'école élémentaire La Bruyère

3 rue Ernest Lavisse 78300 Poissy

---

## Représentants de la maîtrise d'ouvrage en tribune :

- pour Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France, Île-de-France Mobilités organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens :
  - Laura LEMAIRE et Mathieu JEGOU, chargés de projet du prolongement du tram T13
  - **pour SNCF Réseau**, gestionnaire du Réseau Ferré National, SNCF Réseau commercialise l'accès au réseau, gère les circulations et assure la maintenance et le développement des infrastructures :
    - Carolina MEIER – pilote d'opération du prolongement du tram T13

## Représentant de la Ville de Poissy

- Marc LARTIGAU, Conseiller municipal de Poissy, délégué au tramway, au plan communal de circulation et de stationnement

## Animateur :

- Frédéric CHAUSSEE, Président de l'agence stratéact (dialogue & communication)

Présence d'une centaine de riverains, de plusieurs représentants de la Ville de Poissy ainsi que de la société Keolis\*.

L'agent de proximité T13 qui vient d'être recruté, Romain KOUO, est également présent et à l'écoute des participants.

- 
- Keolis est l'exploitant de la délégation de service public 34 Poissy – Les Mureaux attribuée par Île-de-France Mobilités.
  - Grégory DEPIERE – Directeur Keolis Seine et Oise Est
  - Hélène LANIESSE – Responsable marketing et commerciale
  -

# 1. INTRODUCTION ET PRÉSENTATIONS

L'animateur de la réunion remercie les participants de leur présence, puis introduit la séance en présentant rapidement :

- l'objet de la réunion ;
- les représentants de la co-maîtrise d'ouvrage (IDFM et SNCF Réseau) ;
- le déroulé de la réunion, en deux grandes parties :
  - une première partie de présentation du projet, des travaux à venir dans les 6 prochains mois, de la charte chantier et du dispositif d'information ;
  - suivi d'un temps d'échanges avec les participants (voire partie 2 de ce compte-rendu qui détaille les thématiques abordées).

Il laisse la parole à Marc Lartigau pour un mot d'accueil et d'introduction. Monsieur Lartigau souligne la présence de collègues élus et des services techniques de la ville. Il rappelle l'objectif de la réunion, celui de répondre aux interrogations concernant les travaux du T13 et d'améliorer le quotidien des habitants, lorsque cela est possible techniquement.

Ensuite, la maîtrise d'ouvrage :

- rappelle les grandes lignes du projet et projette une maquette vidéo 3D en avant-première du tracé du prolongement du tram T13 jusqu'à Achères\*
- détaille le dispositif des travaux préparatoires sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau, puis sous maîtrise d'ouvrage IDFM, tout en présentant des photomontages des différents sites concernés par les travaux pour permettre aux participants de se projeter dans la situation future ;
- précise les engagements pris pour limiter au mieux les nuisances liées aux travaux pour les riverains ;
- évoque les modalités d'information qui sont mises en place pendant toute la durée du chantier.

-----

*\* Le film sera prochainement disponible sur le site Internet du projet*

La présentation de la maîtrise d'ouvrage est consultable ou téléchargeable sur le site <https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/projets/tram-t13-prolongement>

L'animateur rappelle à plusieurs reprises que la réunion est enregistrée (audio) et qu'une retranscription intégrale a été réalisée afin que chaque point puisse être traité lors des prochaines réunions de coordination chantier (avec les différents acteurs : maîtres d'ouvrage, collectivités, AMO, entreprises...).

En fin de réunion, à l'issue de la séance de questions-réponses, la maquette vidéo 3D est à nouveau projetée, à un rythme décéléré, et commentées par les maîtres d'ouvrage ainsi que Marc Lartigau.

## 2. PRÉSENTATION DU PROJET

*Voir la présentation en ligne sur le site internet du projet de prolongement du T13.*

- **Le projet T13 Phase 2 dans les grandes lignes**

Le projet T13 Phase 2 consiste à prolonger le tram-train T13 jusqu'à Achères-Ville, en reliant la gare de Saint-Germain-en-Laye à la gare d'Achères-Ville, soit un total de 29 km. La Phase 1 du T13, déjà en service depuis 2022, relie Saint-Cyr à Saint-Germain-en-Laye, sur 19 km. Le prolongement prévu pour la Phase 2 s'étend sur 10 km supplémentaires, permettant la connexion entre Saint-Germain-en-Laye et Achères-Ville. La mise en service de ce prolongement est prévue pour 2028, après une période de travaux qui débutera en 2025.

- **Objectifs du projet**

Le projet est destiné à améliorer la mobilité dans la région en offrant une liaison rapide et durable entre ces différentes communes. Il s'agira d'un tram-train circulant sur des voies ferrées et en milieu urbain. À terme, ce prolongement permettra de desservir 17 000 voyageurs par jour. La fréquence du tram-train sera de 10 minutes en heure de pointe pour chaque branche et de 5 minutes sur le tronç commun. Le temps de parcours entre Saint-Cyr et Achères-Ville sera de 38 minutes.

- **Planning des travaux**

Les travaux de la Phase 2 ont démarré en 2021, avec les travaux de concessionnaires pour la libération des terrains nécessaires à la réalisation du projet. Ces travaux concernent des réseaux divers, tels que l'assainissement, l'électricité, l'eau, et le gaz. Ils se poursuivent en 2025 en parallèle du lancement des travaux préparatoires (débroussaillage, démolitions, terrassement...). La construction à proprement dite du tramway débutera fin 2025. **Tracé et stations**

Le prolongement de la ligne T13 Phase 2 suivra le tracé de l'ancienne grande ceinture ferroviaire et traversera notamment la forêt et le golf de Saint-Germain-en-Laye. Il desservira des zones résidentielles, Poissy et Achères, avec des stations situées sur ce parcours. Le projet inclut en forêt Saint-Germain la création de passages à faune afin permettre à la faune de traverser les voies du tramway. Les nouvelles stations de la Phase 2 seront au nombre de 4 et permettent d'accompagner les projets d'urbanisation, par exemple la station Poissy ZAC permet de desservir la ZAC Rouget de Lisle à Poissy en cours de construction.

- **Travaux à venir**

Les travaux concessionnaires se poursuivront en 2025 avec en particulier les travaux de dévoiement des réseaux d'assainissement réalisés par la CU GPSEO qui nécessiteront la mise en place d'une circulation en alternant.

En parallèle, les travaux préparatoires, d'Île-de-France Mobilités et de SNCF Réseau démarrent fin décembre. Ces travaux permettent de libérer les emprises nécessaires à la construction du tramway (décalage de clôtures riveraines, abatages d'arbres et d'ouvrages existants). Par ailleurs, un accès chantier SNCF Réseau est également créé rue de la Bruyère et une base travaux sera installée sur le parking de l'ancienne gare de la grande ceinture à Poissy. Au printemps 2025, SNCF Réseau déposera le pont métallique de la grande ceinture qui surplombe la rue Fernand Lefebvre. Les travaux de dépose du pont béton qui traverse l'avenue de Versailles à Poissy par Ile-de-France Mobilités sont prévus à partir de l'été 2025.

- **Dispositif de communication**

Afin d'informer la population sur l'avancement des travaux et les impacts éventuels sur la circulation, un dispositif de communication est déployé. Celui-ci inclut un site internet, une page Facebook, et une chaîne WhatsApp. Ces supports permettront aux habitants de suivre les informations en temps réel. De plus, un agent de proximité a été recruté pour répondre directement aux questions des riverains.

- **Nuisances liées au chantier**

Les horaires de travail ont été définis entre 8h et 17h en semaine, sauf exceptions jusqu'à 20h. Des mesures seront prises pour limiter les nuisances sonores et la poussière liées aux travaux. Des informations seront diffusées régulièrement pour prévenir la population des éventuelles perturbations. Des panneaux d'information et des distributions de flyers seront utilisés pour tenir les habitants informés des périodes de travaux et des modifications de circulation. Exceptionnellement, des opérations « coup de poing » se dérouleront le weekend afin de minimiser les impacts sur la circulation en semaine.

### 3. QUESTIONS ET RÉPONSES

La réunion publique sur le projet de tramway T13 a permis aux participants de poser diverses questions concernant les aspects techniques, environnementaux et logistiques du projet. Les réponses ont été fournies par des représentants d'Ile-de-France Mobilités, de la SNCF et de Keolis, ainsi que par M. Lartigau, élu de la ville de Poissy.

- **Question sur l'aménagement du talus du pont entre l'avenue Lefebvre et la rue de La Bruyère :**

- **Question :** *Le talus va-t-il disparaître complètement ?*

- **Réponse :**

- **IDFM :** Le talus ne sera pas complètement arrasé, l'un des deux côtés ne sera pas touché. Le talus sera utilisé pour des compensations écologiques, notamment afin de protéger les espèces locales. Côté ouest de l'avenue F. Lefebvre en bas de la résidence des Capucines, l'emplacement du talus sera utilisé pour construire un parking pour le mainteneur SNCF.
- **M. Lartigau :** Précision quant au fait que les talus ne seront pas accessibles afin d'éviter qu'ils ne soient détériorés (détritus, etc.)

- **Questions sur le tracé du tramway :**

- **Question** *Pourquoi ne pas aller jusqu'à Versailles ?*

- **Réponse :**

- **IDFM :** La liaison jusqu'à Versailles aurait été trop coûteuse en raison de la nécessité de passer en souterrain, notamment à cause de la Pièce d'eau des Suisses et du SMR Matelot. Les études de faisabilité ont montré que le coût astronomique ne justifiait pas la desserte proposée. De plus, il existe déjà le RER C qui permet d'aller de Saint-Cyr à Versailles.

- **Question** *Les deux ponts vont-ils disparaître et où se trouvera l'arrêt desservant La Bruyère ?*

- **Réponse :**

- **IDFM :** Le tracé du T13 est en pied de talus au niveau du quartier La Bruyère. Il passe sur la rue de La Bruyère, puis tourne à gauche pour rentrer dans l'avenue de Gambetta. Le tracé du T13 passe à proximité immédiate du quartier de La Bruyère.

L'arrêt se situera au niveau du square Erard Prieur. Il s'agira de l'arrêt Poissy Gambetta (mais qui est bien située avenue de Versailles).  
Oui, les deux ponts-rails vont disparaître.

- **Question sur la coupe d'arbres :**

- **Question :** *Combien d'arbres seront coupés sur le boulevard Gambetta ?*

- **Réponse :**

- **IDFM :** En milieu urbain, environ 150 arbres seront coupés, mais plus de 500 seront replantés. Des arbres sont replantés dès que cela est possible. Sur l'avenue de Versailles, une cinquantaine d'arbres seront replantés quelques mètres plus loin, pour permettre l'intégration du trottoir et du tram.

- **Questions sur l'organisation des bus pendant et après les travaux :**

- **Question :** *Les bus seront-ils maintenus pendant les travaux ?*

- **Réponse :**

- **IDFM :** Les dessertes de bus seront maintenues pendant les travaux avec des modifications de tracé proposés pour éviter les zones travaux. Une restructuration du réseau de bus sera effectuée avant la mise en service du T13 pour assurer une cohérence avec le nouveau tramway.

- **Question :** *La ligne 5 est-elle affectée par les travaux ?*

- **Réponse :**

- **Keolis :** La ligne 5 ne peut plus accéder au quartier de la Bruyère en raison des travaux. Des itinéraires alternatifs ont été proposés pour minimiser l'impact sur les résidents, c'est celui desservant le boulevard Rose qui a été retenu. Il nécessite un peu de marche mais cela est possible par un accès piéton existant. Un terminus à la gare a également été décidé car le retournement des bus est impossible durant les travaux.  
Il est également toujours possible d'utiliser la ligne 1, même si cette ligne est très empruntée. Cette ligne circule avec une fréquence de 8 minutes sur le temps de la journée et renforcée à 4 minutes sur les heures de pointe.

- **Question :** *Serait-il possible d'utiliser des mini bus (comme les navettes bleues) pour pallier les problèmes rencontrés sur les lignes de bus ?*

- **Réponse :**

- **[Ajout après la réunion publique]** Il n'est pas possible de mettre en place des mini-bus car ceux-ci ne permettent pas de répondre à la demande de déplacement du quartier et le matériel roulant n'est pas disponible pour pouvoir les mettre en place. Les navettes bleues sont un dispositif de la ville de Poissy à objectif social qui n'a pas pour objectif et pas la capacité de se substituer au réseau de bus classique.

- 

- **Question :** *Jusqu'à quand la ligne 5 sera-t-elle déviée par le boulevard Rose ?*

- **Réponse :**

- **[Ajout après la réunion publique]** L'itinéraire de déviation du bus est pérenne pour l'ensemble de la durée des travaux empêchant le bus de faire son trajet habituel complet. Il a été décidé de le maintenir en l'état pour éviter que l'itinéraire change trop fréquemment au gré des travaux.

Son rétablissement sera étudié dès lors que le planning travaux permettra d'assurer la continuité d'exploitation de ce bus.

- **Question :** *Une fois le prolongement du Tram T13 en service, est-ce que les bus express 16, 409 et 4 seront maintenus ?*
- **Réponse :**
  - **IDFM :** Ces bus, s'ils proposent une offre de transports aux voyageurs différente de celui du prolongement du tram, seront maintenus.
- **Question sur la circulation des camions près des aires de jeu :**
- **Question :** *Comment la circulation des camions sera-t-elle gérée près des aires de jeu ?*
- **Réponse :**
  - **SNCF Réseau :** Les gros camions utiliseront une rampe spécifique qui sera située sur l'avenue Lefebvre, et ne circuleront pas près des aires de jeu pendant les heures de sortie et rentrée des écoles. Ils stationneront sur le square Jean Moulin où tout sera sécurisé avec des blocs bétons. Ces mesures visent à garantir la sécurité des enfants et des résidents.
- **Question sur la mise à disposition d'informations sur le projet :**
- **Question :** *Y aura-t-il une brochure ou un livre sur le projet disponible en mairie ?*
- **Réponse :**
  - **IDFM :** Un dépliant sera disponible en mairie de Poissy et distribué par Romain, l'agent de proximité. Un carnet de plans sera également accessible sur le site internet du projet, offrant aux résidents une vue détaillée des futurs aménagements.
- **Question sur l'emplacement de l'arrêt qui desservira le quartier La Bruyère**
- **Question :** *L'arrêt sera-t-il situé avenue de Versailles ou avenue Gambetta ?*
- **Réponse :**
  - **IDFM :** Il s'appelle provisoirement arrêt Gambetta mais est situé avenue de Versailles.
- **Question sur le stationnement dans le quartier La Bruyère :**
- **Question :** *Est-il possible de fermer le quartier pour éviter que les gens qui vont prendre le tram n'y stationnent ?*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, Ville de Poissy :** La Ville s'oppose à privatiser le quartier.
- **Question sur la communication en lien avec les travaux concessionnaires :**
- **Question :** *Est-il possible de mettre en place des affichages temporaires sur les dates de fermeture des rues ?*
- **Réponse :**
  - **Animateur :** C'est une question qui relève des entreprises concessionnaires, la demande leur est remontée.
- **Questions sur l'aménagement du tram et des pistes cyclables :**
- **Question :** *Est-ce que la plateforme du tram sera bétonnée ? Où passeront les piétons ? Et les voitures ? Où seront les pistes cyclables le long du trajet ? Est-ce que ce sera en site propre ou avec les voitures ?*

- **Réponse :**
  - **IDFM :** La plateforme du tramway est végétalisée (du sedum, une plante grasse qui nécessite peu d'entretien et d'eau). Des acquisitions foncières sont réalisées et des travaux de reconstitution riveraine sont effectués chez certains riverains afin d'élargir la voirie et de permettre l'insertion du tramway. Concernant les voies cyclables, en raison de cette difficulté d'intégration et pour offrir de la place aux piétons, des itinéraires cyclables alternatifs ont été privilégiés. Ces itinéraires traversent le centre-ville de Poissy, au niveau du boulevard de la Paix et une voie cyclable dédiée sera créée au niveau de Fernand Lefebvre.
- **Question :** *Pourquoi ne pas mettre de piste cyclable sur l'avenue Gambetta ? Y a-t-il eu des études approfondies à ce sujet ?*
- **Réponse :**
  - **IDFM :** Sur le boulevard Gambetta, la difficulté principale réside dans la nécessité d'acquérir des terrains pour intégrer les piétons, les deux voies de circulation et le tramway. La cohabitation de ces modes de transport sur ce boulevard n'a pas permis la création d'une piste cyclable dédiée. En conséquence, le projet privilégie le développement des modes de transport doux en dehors du boulevard, notamment au niveau de la rue Lefebvre, du boulevard de la Paix et en centre-ville.
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Lors de l'enquête publique, il a été décidé de créer une voie dédiée dans le sens montant sur l'avenue Lefebvre, considéré comme le sens le plus dangereux pour les cyclistes. Cette piste cyclable sera sécurisée et se connectera à la rue de la Bruyère, puis à une piste existante menant vers Saint-Germain.  
Un réseau cyclable global est en cours de développement, avec la collaboration des associations et de la commission vélo. Ce projet vise à interconnecter les différentes voies cyclables, car des segments isolés ne sont pas satisfaisants. Dans une ville ancienne comme Poissy, il est difficile d'aménager des voies cyclables sécurisées de 1,50 mètre sans supprimer des stationnements, ce qui nécessite un compromis. Des travaux sont également en cours pour améliorer la sécurité des itinéraires, comme la double piste cyclable près du Technoparc, qui est temporaire, en attendant un aménagement plus sécurisé, notamment pour permettre aux cyclistes de se rendre au lycée. Le tramway et la passerelle pour Carrières viendront renforcer cette vision de la mobilité douce.
- **Question sur l'éclairage pendant les travaux :**
- **Question :** *L'éclairage sera-t-il amélioré pendant les travaux ?*
- **Réponse :**
  - **IDFM :** IDFM se renseigne quant à l'éclairage en phase travaux pour savoir ce qui pose souci et régler le problème.  
Des études d'éclairage ont été réalisées. De nouveaux poteaux d'éclairage seront installés avec le nouvel aménagement du tram.  
En phase travaux, des vérifications seront faites pour s'assurer que l'éclairage provisoire est adéquat.
- **Questions sur la circulation automobile dans le quartier La Bruyère :**
- **Question :** *Est-il possible de modifier certains sens uniques dans le quartier pour faciliter le passage des voitures ?*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, Ville de Poissy :** Des études ont déjà été réalisées pour envisager d'autres circuits, notamment avec des sens uniques. Cependant, il est peu

probable que des solutions comme passer par Maréchal Foch permettent de gagner du temps, car cette route est également très congestionnée aux heures de pointe, notamment à la sortie de Poissy.

Actuellement, des travaux d'assainissement sont en cours. Une fois ces travaux terminés, la circulation devrait être fluidifiée. Cependant, cela pourrait impacter ceux qui empruntaient la rue dans l'autre sens. Il serait donc contre-productif de réorganiser la circulation de manière à déplacer les problèmes d'un endroit à un autre sans réelle amélioration pour la collectivité.

- **Question :** *Serait-il possible de remettre en double sens la rue Georges Constanti pour désengorger le centre-ville ?*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Il n'est pas prévu de la remettre en double sens en raison de problèmes de sécurité, notamment pour l'école Les Sablons. Cette rue est fermée aux heures d'entrée et de sortie des élèves, sur demande des parents, afin d'assurer la sécurité.  
En ce qui concerne les embouteillages, une alternative proposée est l'utilisation du vélo, notamment pour les trajets vers Carrières. Une passerelle dédiée est prévue pour faciliter cet accès. Cependant, la création d'itinéraires alternatifs pour chaque quartier afin de faciliter les trajets pour quelques personnes risquerait de poser des problèmes avec les autres habitants, qui pourraient ne pas être favorables à ces aménagements.
- **Question :** *Pourrait-on changer la fréquence des feux au niveau du carrefour avant le pont (la rue perpendiculaire étant peu empruntée) ?*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Cela a été demandé au département le jour même.
- **Question :** *Est-il possible de revoir la cadence de l'ensemble des feux ?*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Des ajustements réguliers sont effectués avec GPS&O et le département pour optimiser les cadences des feux. Malgré les efforts pour améliorer la fluidité, des difficultés persistent. Les feux sont régulièrement réévalués et des réunions sont organisées pour mieux coordonner les travaux. Une attention particulière est portée à la planification pour éviter la saturation des quatre principaux carrefours de l'avenue Gambetta, en assurant que les travaux et les réductions de voies ne se produisent pas simultanément. Un plan de passage par tronçon est prévu pour éviter les embouteillages lors de l'aménagement du tramway.  
Le département est régulièrement sollicité pour ajuster les feux en fonction de l'avancement des travaux. Bien que des améliorations soient en cours, il n'existe pas de solution miracle pour les problèmes de circulation, qui seront exacerbés durant les travaux. Des réunions hebdomadaires de coordination impliquent divers acteurs, tels que les concessionnaires, Île-de-France Mobilités et la SNCF Réseau, pour mieux organiser les travaux.  
La police municipale a également été sollicitée pour fluidifier la circulation, mais malgré leurs efforts, certains conducteurs ne respectent pas les règles. Il est à noter que 60% de la circulation à Poissy, lors des heures de pointe, est constituée de véhicules ne résidant pas dans la ville, ce qui aggrave les problèmes de congestion. Des panneaux d'information ont été installés pour inciter les conducteurs à contourner Poissy, bien qu'il n'y ait pas de solution immédiate pour interdire le passage des véhicules non locaux.

- **Question :** *Est-il possible de mettre en place des bâches, plutôt que des panneaux jaunes, pour demander aux gens de ne pas passer dans Poissy ?*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Ces zones n'appartiennent pas à la Ville, il n'est donc pas possible de faire ce genre de chose.
- **Question :** *Quand le tronçon de la rue de La Bruyère donnant sur l'avenue Lefebvre rouvrira-t-il à la circulation ? Est-il envisageable de remonter un peu le feu sur l'avenue Lefebvre pour permettre aux gens qui habitent dans la portion condamnée de rentrer chez eux plus facilement ?*
- **Réponse :**
  - **SNCF Réseau :** Cette section devrait être ouverte à la circulation à la fin de l'année, avec des travaux de restitution prévus pour début 2025. Pour la période des travaux prévue entre 2025 et 2026, cette partie de la route sera de nouveau accessible à la circulation, mais en sens unique. Actuellement, il n'y a plus de fermeture dans cette zone.
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Concernant les feux temporaires, il a été demandé à GPS&O de les retirer car ils ne sont plus nécessaires. Ils seront remplacés par des feux clignotants et un appel piéton pour faciliter la circulation sur l'avenue Fernand Lefebvre. Les piétons pourront appuyer pour traverser, ce qui garantira leur sécurité. La demande a été faite pour que ces feux temporaires soient enlevés dès que possible.
  
- **Question sur la gare Poissy Grande Ceinture :**
- **Question :** *Cette gare sera-t-elle conservée, restructurée ou supprimée ?*
- **Réponse :**
  - **SNCF Réseau :** Les projets prévus pour cette gare n'ont pas été réalisés et le bâtiment se dégrade progressivement. Une mise en sécurité a été effectuée, mais elle semble insuffisante, notamment en raison de la toiture qui commence à se détacher. La mairie de Poissy a accordé la possibilité de démolir le bâtiment si un financement est trouvé. Actuellement, des recherches sont en cours pour obtenir ce financement et procéder à la démolition, après la dépose de la base-vie en 2028.
  
- **Question sur l'alimentation électrique :**
- **Question :** *Où sera implantée la centrale électrique qui alimentera le tram T13 ?*
- **Réponse :**
  - **SNCF Réseau :** Il y a plusieurs sous-stations électriques le long du tracé. À Poissy, il y en a une située sur le talus du parking de l'ancienne gare, en haut de l'avenue de Versailles. La section ferroviaire sera alimentée par une sous-station située à Nanterre, ce qui évite l'implantation d'une nouvelle sous-station en 25 kV. Le changement de l'alimentation pour le 750V se fera dans la zone de transition, entre le pont-rail des Volières et l'avenue Fernand Lefebvre, avec un changement de sens de circulation, car le ferroviaire roule à gauche. À Poissy, étant donné que le tracé est urbain, l'alimentation est en 750V.

## Remarques et observations

- **Intérêt du projet**

- *Un recensement des Pisciacais qui comptent utiliser ce tram est demandé. Est également critiqué le fait que le tram ne desservira par la gare RER de Saint-Germain.*
- **Réponse :**
  - **IDFM :** Le projet T13 Phase 2 peut sembler complexe à l'échelle locale, mais à une échelle plus large, il présente un réel intérêt en termes de desserte. Il s'inscrit dans la continuité de la Tangentielle Ouest, reliant Saint-Cyr à Poissy et Achères. À terme, ce prolongement devrait accueillir environ 17 000 voyageurs sur cette portion, ce qui souligne son impact significatif sur la mobilité. L'arrêt Gambetta, situé juste après le pont de la RD190, est très proche du quartier de La Bruyère
  - **M. Lartiguau, ville de Poissy :** Il n'est pas question de revenir sur le tracé déjà validé, car les travaux ont déjà été lancés. Il a été déclaré d'utilité publique en 2018, après une enquête réalisée dans plusieurs villes. Les remarques des habitants et participants ont été prises en compte, entraînant des modifications, notamment concernant les pistes cyclables, les gares et l'aménagement urbain. Il est donc inutile de revenir sur le tracé ou de remettre en question son utilité. De plus, il est précisé qu'il n'est pas possible d'ajouter un arrêt pour chaque individu.

- **Observation sur la coordination des travaux :**

- *Les travaux semblent manquer de coordination, avec des barrières qui se déplacent fréquemment et des trous qui sont rebouchés puis réouverts. Il est demandé aux entreprises concessionnaires de tout faire en même temps ensemble.*
- **Réponse :**
  - **M. Lartigau, ville de Poissy :** Il y a bien une coordination des travaux concessionnaires mise en place par Ile-de-France Mobilités. Les différents métiers et entreprises n'interviennent pas en même temps et ne partagent pas les mêmes tranchées, ce qui explique l'apparente répétition des travaux.

- **Remarque sur l'éventuelle suppression de la ligne 1 du bus**

- *Il est soulevé que si la ligne 1 du bus est supprimé, cela risque de pousser les gens à prendre leur voiture, le tram T13 ne desservant pas le centre de Saint-Germain-en-Laye.*
- **Réponse :**
  - **[Ajout après la réunion publique]** Il n'est pas prévu de supprimer la ligne 1. Il y aura éventuellement une modification d'itinéraire pour éviter que cette ligne fasse doublon avec le tram T13 mais ces réflexions vont s'entamer. Cette demande sera prise en compte dans les réflexions.

- **Remarque sur les passages piétons**

- *Les passages piétons ne sont pas toujours respectés, ce qui est dangereux pour les piétons. Suggestion de mettre des lumières blanches pour les rendre plus visibles.*
- **Réponse :**
  - **SNCF Réseau :** Un passage piéton déjà présent sera mis en évidence et amélioré pour offrir plus de sécurité, notamment avec un éclairage adapté.

Le film du projet est rediffusé et commenté par Monsieur Lartigau ainsi que les équipes projet. Il est ensuite mis fin à la réunion publique.